

Directeurs de cabinet : un premier cycle de formation à l'IH2EF ; « une reconnaissance » (DircabESR)

News Tank Éducation & Recherche -

Paris - Actualité n°262264 - Publié le 31/08/2022 à 18:33

Imprimé par Xavier Teissedre - abonné #13929 - le 02/09/2022 à 09:08



L'IH2EF à Poitiers. - © IH2EF.

Les directeurs de cabinet des établissements de l'ESR (Enseignement supérieur et recherche) vont, pour la première fois, bénéficier du cycle de formation pour les cadres supérieurs proposé par l'IH2EF (Institut des hautes études de l'éducation et de la formation) et l'Amue (Agence de mutualisation des universités et des établissements d'enseignement supérieur ou de recherche et de support à l'enseignement supérieur ou à la recherche). C'est ce qu'indique [Sandra Vié](#), présidente de l'association DircabESR et directrice de cabinet de l'Université Gustave Eiffel, à News Tank, le 24/08/2022.

À compter d'octobre 2022, les directeurs et directrices de cabinet pourront effectuer un parcours de 18 mois, qui débutera par un module « prise de fonctions » commun aux différents cadres de l'ESR, suivi de modules d'approfondissement.

« C'est une vraie reconnaissance qui prolonge le référentiel métier validé en 2021 à l'issue d'un travail avec le MESR (Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche), France Universités et la Cdefi (Conférence des directeurs des écoles françaises d'ingénieurs). Le métier de directeur de cabinet est encore méconnu dans l'ESR et il est difficile de trouver des formations », dit Aurore Lonchay, directrice de cabinet à l'Urca (Université de Reims-Champagne-Ardenne) et secrétaire de DircabESR.

« L'idée est d'ouvrir ce cycle à tous les dircab, actuellement en poste ou futurs recrutés », précise Bruno Péran, trésorier de l'association et en poste à l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès.

Le bureau de DircabESR participe à des sessions de travail avec l'Amue et l'IH2EF pour construire les modules d'approfondissement. « Nous sommes partis des missions et responsabilités du directeur de cabinet telles qu'exprimées dans notre référentiel métier : contribuer à la cohérence stratégique des politiques et actions de l'établissement, préparer le travail de l'équipe de direction et celui des instances, assurer des missions particulières, notamment de relations externes institutionnelles », énumère Sandra Vié.

« Avoir une approche globale de la formation continue »

Pour Sandra Vié, « l'enjeu est d'avoir une approche globale de la formation continue pour les dircab. L'association met en place ses propres journées de formation, ciblées sur nos besoins très spécifiques. Nous invitons aussi nos alumni à présenter leurs parcours et les compétences acquises comme dircab dont ils profitent dans leurs fonctions actuelles ».

En effet, estime la présidente, « il est rare de faire une carrière entière comme directeur ou directrice de cabinet. Souvent, on a fait autre chose avant et on va vers d'autres responsabilités dans différentes sphères, publiques ou privées. Cette logique de trajectoire et de parcours nous est propre. »

« C'est un métier de direction avec une vision à 360 degrés des enjeux, qui débouche sur des compétences transférables. »

Bruno Péran complète : « C'est un beau métier, à forte valeur ajoutée, on pense pouvoir être utile ailleurs. Mais nous devons être identifiés comme un vivier de cadres supérieurs. Car une fois qu'on a été dircab d'un établissement, on peut difficilement y faire autre chose, à moins d'être enseignant-chercheur. Le risque c'est que nous soyons confrontés à une sorte de plafond de verre. »

Professionnalisation du recrutement et formalisation des compétences

Lors de son dernier séminaire en juillet à Dijon, DircabESR a toiletté ses statuts. « Le rôle de l'association en matière de recrutement de dircab a été affiné », signale Bruno Péran.

« Nous sommes de plus en plus sollicités pour participer aux recrutements de directeurs de cabinet : il s'agit d'aider à la constitution des fiches de poste, à la diffusion des candidatures, et de participer aux jurys en tant qu'experts », note Aurore Lonchay.

Sandra Vié estime que les établissements ont désormais à cœur « d'avoir quelqu'un qui représente le métier, un expert » dans leur processus. Elle relève aussi l'augmentation des sollicitations de candidats qui veulent échanger en amont d'une candidature, pour mieux connaître le métier.

La validation du référentiel métier des directeurs de cabinet, en avril 2021, a participé à ce mouvement. « Beaucoup de fiches de postes reprennent ce référentiel », se réjouit la présidente.

Pour Alexane Riou, directrice de cabinet à Paris 1 Panthéon Sorbonne et membre du bureau de l'association, « le référentiel a permis de formaliser les compétences qu'on a acquises ».

Périmètre et organisation de l'association

Créée en 2014, DircabESR est ouverte aux personnels d'institutions de l'ESR. Ses membres sont essentiellement en poste dans des universités. « *Des écoles, publiques mais pas encore privées, et des Crous (Centre régional des œuvres universitaires et scolaires) adhérent désormais* », décrit Sandra Vié qui espère aussi accueillir des organismes de recherche.

L'association a revu son organisation territoriale lors de son séminaire de juillet 2022 à Dijon. Le découpage des délégations régionales est désormais calqué sur les régions académiques.

Le bureau, élu en 2021, a légèrement évolué avec le départ de **Mélanie Duclos** (Université d'Évry) pour le ministère du travail, et d'**Annabelle Ouvrard** (Université de Bordeaux) pour la direction de la communication de la mairie de Bordeaux.



Association des directeurs et directrices de cabinet de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (DircabESR)

Association créée à partir d'un réseau informel en 2014.

Catégorie : Groupement professionnel

Général

Date de création	2014
Statut	Association
Missions et objectifs	DircabESR se veut un "cercle de réflexion et d'échanges d'expériences entre directeurs de cabinet des établissements et organismes relevant du MESR. L'association participe à l'émergence, dans le secteur de l'enseignement supérieur et recherche, de la fonction de directeur de cabinet (mais aussi de chef de cabinet et de collaborateur de cabinet) et en explore les pistes d'amélioration.
Présidence	Présidente : Sandra Vié, directrice de cabinet, Université Gustave Eiffel
Gouvernance	<ul style="list-style-type: none"> • Secrétaire : Aurore Lonchay, directrice de cabinet, Université de Reims - Champagne-Ardenne • Trésorier : Bruno Péran, directeur de cabinet, Université Toulouse - Jean Jaurès • Vice-présidente Valorisation : Anne-Lise Rosier, Directrice de cabinet, Université d'Avignon • Vice-présidente Formation et parcours professionnels : Alexane Riou, Directrice de cabinet, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Général

Date de création	2014
Statut	Association
Missions et objectifs	DircabESR se veut un "cercle de réflexion et d'échanges d'expériences entre directeurs de cabinet des établissements et organismes relevant du MESR. L'association participe à l'émergence, dans le secteur de l'enseignement supérieur et recherche, de la fonction de directeur de cabinet (mais aussi de chef de cabinet et de collaborateur de cabinet) et en explore les pistes d'amélioration.
Présidence	Présidente : Sandra Vié, directrice de cabinet, Université Gustave Eiffel

Gouvernance

- Secrétaire : Aurore Lonchay, directrice de cabinet, Université de Reims - Champagne-Ardenne
- Trésorier : Bruno Péran, directeur de cabinet, Université Toulouse - Jean Jaurès
- Vice-présidente Valorisation : Anne-Lise Rosier, Directrice de cabinet, Université d'Avignon
- Vice-présidente Formation et parcours professionnels : Alexane Riou, Directrice de cabinet, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne

Fiche n° 4136, créée le 27/05/2016 à 02:15 - MàJ le 05/05/2021 à 10:24

© News Tank Éducation & Recherche - 2022 - **Code de la propriété intellectuelle** : « La contrefaçon (...) est punie de trois ans d'emprisonnement et de 300 000 euros d'amende. Est (...) un délit de contrefaçon toute reproduction, représentation ou diffusion, par quelque moyen que ce soit, d'une oeuvre de l'esprit en violation des droits de l'auteur. »